

Propriétaire-Gérant  
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50  
Six mois. . . 25.00  
Un an . . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,  
trois mois. . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste  
en sus.

Le prix des Abonnements est payable  
d'avance. — Tout abonnement continue,  
jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant  
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne. . . 20 c.  
Réclames: " . . . 30 c.  
Faits divers: " . . . 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abon-  
nements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont  
recus à Roubaix, au bureau du journal,  
à Lille, chez M. GUANÉ, libraire, Grande  
Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE  
et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires,  
(place de la Bourse); à Bruxelles, à  
l'Imprimerie de PUBLICITE.

ROUBAIX, le 23 JUIN 1878

### Bulletin du jour

Il n'est question aujourd'hui que  
d'une dépêche de Berlin publiée par  
le Times, et annonçant que l'accord  
aurait été fait hier soir entre l'Angle-  
terre et la Russie sur la grosse ques-  
tion des limites de la Bulgarie.

D'après le correspondant allemand  
de Porgane de la cité, les Balkans for-  
meraient la ligne de démarcation des  
deux provinces bulgares. Celle du  
Nord serait appelée la Bulgarie, celle  
du sud conserverait son nom actuel de  
Roumélie. La Bulgarie proprement dite  
serait érigée en un Etat autonome gou-  
verné par un prince étranger et n'ayant  
d'autre lien de vasselage envers le Sul-  
tan que l'obligation de payer un tribut  
annuel.

Quant à la Roumélie, son adminis-  
tration serait organisée à l'Européenne,  
conformément aux desiderata de la  
Conférence de Constantinople; des  
garanties sérieuses seraient  
données aux chrétiens, mais cette pro-  
vince resterait sous la domination ot-  
tomane et devrait supporter ces garni-  
sons turques; le Sultan aurait même  
le droit d'occuper et de fortifier les  
passes des Balkans.

Il paraîtrait que, puisqu'à présent  
l'accord n'a pu se faire entre les puis-  
sances au sujet des passages du traité  
de San Stefano relatifs aux prétentions  
de la Serbie et du Monténégro. Pour-  
tant on espère que l'on pourra arriver à dé-  
sarrmer l'Autriche en reportant vers le  
sud les extensions du territoire que  
les deux principautés devaient recevoir  
au Nord d'après les stipulations du  
traité de San Stefano.

La Grèce insiste plus que jamais  
pour être admise au Congrès, mais  
jusqu'à présent cette prétention n'a pas  
été admise et le Congrès a décidé de  
n'entendre le délégué du roi Georges  
que lorsque les questions, touchant les  
intérêts de la Grèce, seront mises en  
discussion.

En somme, les nouvelles sont plus  
rassurantes aujourd'hui; il va sans dire  
qu'il faut se tenir en garde contre l'op-  
timisme habituel des communications  
de certaines agences qui ont tout l'air  
d'être inspirées par des intérêts étran-  
gers à la politique. Il faut surveiller  
attentivement ces *vaccinants* qui trou-  
blent les marchés financiers de l'Eu-  
rope, faussent les cours des valeurs et  
permettent de faire des coups de Bourse  
dont le pauvre public fait les frais comme  
toujours.

Un télégramme de Berlin annonce  
que l'empereur Guillaume a passé une  
bonne nuit et que son état est satis-  
faisant.

La question de Saint-Gothard re-  
vient sur l'eau. On sait que les dépen-  
ses faites dépassent de beaucoup les  
subventions votées. Le Conseil fédéral  
suisse, en présence du refus absolu de  
l'Allemagne et de l'Italie de consentir  
à de nouveaux sacrifices, a pris le parti  
de demander aux Chambres de la Con-  
fédération les six millions et demi né-  
cessaires à l'achèvement de gigantesque  
tunnel. Cette proposition a produit une

vive agitation en Suisse, car la popu-  
lation commence à s'apercevoir de l'in-  
convénient qu'il y a à ouvrir la Suisse  
à deux voisins aussi envahissants que  
l'Allemagne et l'Italie. C'est réfléchir  
un peu tard aux conséquences de cette  
grave faute, mais il est probable que  
la proposition du Conseil fédéral sera  
adoptée par les Chambres et que le  
Saint-Gothard sera percé.

### L'Eglise et la Science

Le dernier discours du Souverain  
Pontife aux élèves des deux séminaires  
romains est une réponse éclatante aux  
affirmations inconsidérées de ceux qui  
veulent séparer le monde moderne de  
l'Eglise, au nom de la science.

Le Pape s'adresse aux jeunes ecclé-  
siastiques qui sont appelés à évangéli-  
ser cette société si aveuglément con-  
traire à l'influence bienfaisante de l'E-  
glise, au nom de la science.

Le Chef de la chrétienté leur indi-  
que la meilleure voie pour arriver au  
but, c'est-à-dire à ramener la société  
à l'Eglise, à dissiper ces malentendus,  
ces préjugés qui existent au sein de la  
société contre l'Eglise, et à rendre au  
monde cette unité des âmes, sans la-  
quelle tous les pouvoirs publics sont  
en souffrance et en danger.

A ceux qui affirment que l'Eglise  
est l'ennemie de la culture littéraire, le  
Pape répond en encourageant les jeunes  
prêtres à donner tous leurs soins  
aux études humanitaires, et à former  
leur esprit par l'étude des grands écri-  
vains.

A ceux qui font semblant de croire  
que l'Eglise ne renferme que superstitions  
et formules non raisonnées, le  
Pape répond en conseillant aux jeunes  
apôtres qui sont devant lui de s'appli-  
quer d'une façon toute particulière à la  
philosophie. Il engage ceux qui bien-  
tôt auront charge d'amener des âmes à  
Dieu, à se consacrer avec ardeur à l'é-  
tude de la théologie, et à associer à  
cette étude celle du droit, qui doit  
fournir des armes puissantes aux dé-  
fenseurs des principes chrétiens.

Ah! l'autre jour nous avons enten-  
du dans un cirque un prêtre déchu  
s'écrier dans un accès de colère: « La  
théologie catholique est morte », et un  
auditoire qui avait l'intention d'être  
intelligent a battu des mains à ces pa-  
roles, comme à un tour de force bien  
exécuté. Cette phrase insensée n'était  
malheureusement pas complète. Le  
malheureux qui s'échale chaque diman-  
che devant la curiosité parisienne au-  
rait dû ajouter que cette théologie était  
morte uniquement dans son intelligence  
et dans son cœur.

L'Eglise, toujours inébranlable sur  
ses bases dogmatiques et s'appuyant  
sur une théologie éternelle comme son  
divin objet, puise au sein de la science  
qui se développe sans cesse des armes  
toujours renouvelées.

Dans cette langue qui semble être  
le symbole de la Rome éternelle, et  
dont l'Eglise conserve à travers les  
siècles l'immortelle beauté, le Pape  
s'adresse aux jeunes prêtres pour les  
convenir à l'étude de tout ce qui peut

faire l'honneur et la force des sociétés.  
Ave: quelle émotion paternelle le Père  
commun des chrétiens rappelle les jours  
heureux où il a pu vivre au milieu de  
la jeunesse dans ce séminaire de Pérou-  
se, qui a été l'objet de toutes les solli-  
citudes épiscopales de Celui qui devait  
être plus tard l'Élu de Dieu!

Aujourd'hui la société, oublieuse et  
ingrate, voudrait bannir l'Eglise de  
cette civilisation fondée par le christi-  
anisme, et corrompue plus tard par  
la révolution. Mais ces tentatives in-  
sensées se briseront contre la nécessité  
des choses, et, lorsque les hommes de  
notre temps auront épuisé tous ces ex-  
pédients d'un jour par lesquels on s'e-  
fforce de faire vivre une civilisation  
athée, ils seront obligés d'avoir recours  
à la force conservatrice de l'Eglise, qui  
peut seule purifier les sociétés et les  
individus, et amener le progrès moral,  
sans lequel le progrès matériel n'est  
qu'un progrès vers la barbarie.

On se fatiguera d'entendre toutes ces  
accusations d'obscurantisme et de  
réaction dont les sophistes modernes  
font usage chaque jour contre l'Eglise,  
et on trouvera nécessaire de regarder  
au fond des choses. La vérité se fera  
jour, et la science, dépourvue de toutes  
les hypothèses antichrétiennes, recon-  
naîtra dans l'Eglise, non-seulement  
une alliée, mais une mère, et elle com-  
prendra les avantages et les devoirs  
d'une si glorieuse filiation.

CHARLES CONESTABLE.

Le ministre de la guerre a adressé, le  
20 au soir, au général gouverneur de  
Paris la lettre suivante:

Monsieur le gouverneur,  
Le maréchal président de la Républi-  
que a été très-satisfait de la belle tenue  
des troupes qu'il a passées en revue au-  
jourd'hui, de leur attitude sous les ar-  
mes, et de la manière dont elles ont  
défilé.

Je suis heureux d'avoir à vous trans-  
mettre le témoignage de sa satisfaction.  
Recevez, Monsieur le gouverneur,  
l'assurance de ma haute considération.  
Le ministre de la guerre.  
Général BOREL.

### LETRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 22 juin 1878.  
Vous savez qu'au lendemain de l'en-  
voi de sa fameuse lettre à M. de Marcère,  
M. Hérisson assistait à la grande soirée  
donnée par ce ministre et se montrait  
fort empressé auprès de lui. On assure  
que, tout en exprimant ses regrets d'a-  
voir reçu une lettre aussi « maladroite »,  
M. de Marcère aurait annoncé au pré-  
sident du Conseil municipal, des remani-  
ements dans le personnel des bureaux  
de bienfaisance, remaniements qui se-  
raient à l'étude et qui donneraient satis-  
faction à nos conseillers radicaux.

Un petit symptôme, mais qui pourrait  
bien avoir sa gravité.  
L'organe de M. Gambetta évoque à  
sa barre le conflit survenu entre le pré-  
fet de la Seine et le Conseil municipal.  
Non seulement il doute complètement  
raison à celui-ci et lance vertement les  
« officieux » qui ont osé b'âmer son  
attitude, mais, en outre, il signale à M.  
de Marcère l'impossibilité de lais-  
ser en présence une assemblée comme  
celle-là et un préfet comme M. Duval.

Il y a de nouveaux dissentiments as-  
sez vifs entre le dictateur et quelques-  
uns de ses lieutenants, notamment les  
hommes du *Royallé* et les amis de M.  
Floquet. Ces mécontentements reprochent  
avec beaucoup d'amertume au tribun  
sa politique de neutralité et de compro-  
mis et surtout « sa réconciliation avec  
le général Borel ». De là un peu de  
baisse dans l'influence du chef des gau-  
ches.

Qui l'aurait cru? Il paraît que le *Père  
Duchêne*, cette toute petite feuille heb-  
domadaire, donne singulièrement de  
souti à nos ministériels et opportunistes.  
M. Gambetta « lui-même » n'aurait  
pas su d'imprimer suffisamment qu'il re-  
grettait fort de s'être brouillé avec le  
citoyen Buffenoir, fondateur de cette  
feuille.

Le refus de la Chambre des députés  
d'adopter la réduction de la retenue de  
2 0 0 pour la retraite, chiffre voté par le  
Sénat, cause un grand mécontentement  
dans l'armée et ne continuera pas à lui  
faire aimer la République. La retenue  
de 5 0 0 votée par les députés diminue  
par exemple, le traitement d'un général  
de brigade de 75 fr. par mois.

Un lieutenant auquel il restait, cha-  
que mois, une quinzaine de francs pour  
ses menus plaisirs, n'aura plus rien.

Les envahisseurs de Rome n'ont pas  
lieu d'être fiers de leur succès dans les  
dernières élections municipales; 11,000  
citoyens sur 21,006 n'ont pas voulu vo-  
ter.

Pour faire apprécier les profits de  
l'unité italienne, on vient de publier,  
non pas précisément à son de trompe,  
mais à l'aide d'une affiche au Palais-  
vieux, la banqueroute définitive de  
la ville de Florence.

Le commissaire royal qui gouverne  
à la suite de la démission du Conseil  
municipal a pris un arrêté en vertu du-  
quel les paiements de toute nature sont  
suspendus indéfiniment. Le même  
arrêté a donné la cessation de tous les  
travaux à l'exception de ceux qui sont  
absolument indispensables. Le procédé  
est radical, et même un peu brutal;  
mais nécessité n'a pas de loi, et il n'est  
possible à personne, même à un commis-  
saire royal, de payer quand la caisse  
est vide.

L'irritation est si vive contre le syndic  
de Florence, que la questure a mis  
des gardes autour du palais de M. Pe-  
rucci.

DE SAINT-CHÉRON.

### (Autre correspondance)

Paris, 22 juin 1878.  
On a dit avec raison, après la façon  
dont les Chambres se sont prorogées,  
que nous avions en fait la permanence  
des Assemblées, malgré les prescriptions  
de la Constitution. En tous cas, nous  
avons la permanence de la commission  
du budget qui continue à tenir séance  
au palais Bourbon, et comme c'est cette  
commission qui forme en réalité le gou-  
vernement, ses décisions sont intéres-  
santes à connaître. Depuis la séparation  
du Parlement, elle en est à son quatrième  
acte gouvernemental.

Par le premier, elle a décidé, contrairement  
à la proposition de M. de Marcère  
tendant à améliorer le sort des em-  
ployés de son département, qu'aucune  
augmentation de crédit ne figurerait  
dans le budget de 1879 au profit du mi-  
nistère de l'intérieur. Il n'agissait seu-  
lement de 900,000 fr. et franchement la  
commission a souvent plus mal disposé  
des deniers de l'Etat.

Par le second, elle a refusé certaines  
élévations de traitement réclamées par  
M. Bardoux pour les ministres des ci-  
vils, laissant ainsi les choses telles que  
le budget de 1878 les avait réglées.

Par le troisième, elle a arrêté que les  
beaux-arts seraient détachés du mini-  
stère de l'instruction publique pour for-  
mer un ministère spécial, et comme M.  
Gambetta entend que le fait soit accom-  
pli avant la rentrée des Chambres, le  
nouveau ministre qui sera en fonctions  
à cette époque, verra sa position régulari-  
sée par le simple fait de l'inscription au  
budget par voie d'amendement du  
crédit nécessaire par son traitement.

C'est, dit-on, à son lieutenant, M.  
Proust, que M. Gambetta a réservé le  
nouveau ministère des beaux-arts; ce  
sera un dédommagement pour la porte-  
feuille des affaires étrangères longtemps  
convoité par lui et qu'il n'a pu attraper.

Et fin le quatrième acte de la com-  
mission du budget ne tend à rien moins  
qu'à faire passer la gendarmerie dans  
les attributions du ministère de l'inté-  
rieur.

La façon de procéder est bien simple:  
la commission rogne tous les crédits  
dont le fonctionnement de la gendar-  
merie était la conséquence pour divers  
ministères, et elle les attribue en bloc  
au ministère de l'intérieur. Ce n'est pas  
plus difficile que cela; le ministre de  
la guerre et celui de la justice se dé-  
bandouilleront ensuite comme ils l'en-  
tendront; mais à moins de payer les  
gendarmes de leur poche, ils ne les  
auront pas. Ce procédé ou plutôt cette  
bonne farce, dont l'invention revient  
pour une large part à MM. Floquet et  
Gambetta, a beaucoup égayé, hier, la  
séance de la Commission.

Je ne vous aurais traduit qu'impar-  
faitement les exploits parlementaires  
des membres de la majorité si aux dé-  
tails que je viens de vous donner, je  
n'ajoutais ceux relatifs à la démarche  
faite hier auprès de M. Dufaure par un  
certain nombre de membres de la gau-  
che. Il s'agissait d'obtenir des révo-  
cations de magistrats, à l'effet de caser  
des clients aux quels ils ont promis des  
places, et cette fois les députés auxquels  
je fais allusion n'y ont pas été par  
quatre chemins. Ils ont dénoncé les  
juges de paix dont ils poursuivent le  
remplacement, comme ayant une atti-  
tude hostile à la République, et natu-  
rellement la garde des sceaux leur a  
promis d'examiner leurs griefs avec le  
plus grand soin.

Cependant que les solliciteurs ne s'y  
trompent pas, l'examen auquel se livrera  
M. Dufaure pourra durer longtemps et  
n'être pas encore terminé pour la rentrée  
des Chambres à la fin d'octobre pro-  
chain. Aussi engagerai-je fort les ma-  
gistrats qui se croient menacés à ne pas  
trop s'alarmer.  
C'est égal, on ne saurait trop déplorer  
de pareilles dénonciations qui, en même  
temps qu'elles impliquent les abus de  
pouvoir de la Chambre et la faiblesse  
des ministres, ne tendent à rien moins  
qu'à détruire la confiance dans toutes  
les catégories de fonctionnaires et à  
désorganiser les services publics.

### BULLETIN MILITAIRE

Des instructions nouvelles viennent  
d'être adressées par M. le général Borel,  
ministre de la guerre, à tous les préfets,  
au sujet des opérations relatives aux  
engagements conditionnels d'un an en  
1878.

La circulaire ministérielle rappelle,  
d'abord, que le gouvernement reconnaît  
aux étrangers nés en France, qui ré-  
clament la nationalité française dans  
l'année de leur majorité, par application  
de l'article 9 du Code civil, la faculté  
de contracter l'engagement conditionnel  
d'un an, après avoir signé leur déclara-  
tion, pourvu qu'ils n'aient pas partici-  
pé au tirage au sort.

Les examens prescrits par l'article 54  
de la loi, commenceront, dans toute la  
France, le 16 septembre.

Ainsi que cela a eu lieu en 1876 et en  
1877, le texte de la loi devant servir  
pour la première épreuve, sera envi-  
oyé au ministère de la guerre.

Le ministre de la guerre renouvelle  
les recommandations faites, l'année  
dernière, au sujet de ces examens, et  
il engage les préfets à inviter les mem-  
bres des commissions chargés d'exami-  
ner les jeunes gens, à apporter, dans leur  
mission, toute l'attention et tout  
le soin désirables, afin de n'attribuer  
aux candidats qu'un nombre de points  
en proportion exacte avec les connais-  
sances dont ils auront fait preuve.

Les commissions d'officiers de trou-  
pes à cheval chargées d'examiner les  
jeunes gens sous le rapport de leurs  
connaissances en équitation, fonctionne-  
ront du 1er juillet au 31 août.

Le montant de la somme à verser, en  
exécution de l'article 55 de la loi, reste  
fixé à 1,500 francs. Le versement devra  
s'effectuer du 15 octobre au 5 novem-  
bre. L'exemption de versement ne sera  
accordée qu'aux jeunes gens ayant ob-  
tenu de 51 à 60 points, à la suite de  
leurs examens.

Les engagements seront reçus du 25  
octobre au 5 novembre, et la mise en  
route aura lieu le 8 novembre.

Des instructions ultérieures seront  
adressées en temps opportun pour la  
répartition des engagements conditionnels  
entre les différents corps de troupe.

Rappelons, en terminant, que toutes  
les demandes à fin d'engagement d'un  
an doivent être déposées à la préfecture  
du département où l'on veut s'engager,  
du 1er juillet au 31 a.

### BULLETIN ÉCONOMIQUE

Chambre de Commerce de Tourcoing

Séance du 11 juin 1878.

Présidence de M. J. Motte-Dewarvin,  
vice président. MM. Ch. Jonglez, prési-  
dent en voyage; Masurel, Herbaux, em-  
pêchés.

La Chambre de Commerce:  
Donne acte à son Président du dépôt  
sur le bureau des objets de correspon-  
dance ci-après:

Avis des Chambres de Commerce de  
Dijon, Montpellier, Brest, Saint-Omer,  
Fécamp, Lyon, Valenciennes, sur les  
traités de Commerce.

Compte-rendu annuel des Chambres  
de Commerce de Cotte, d'Elbeuf et de  
la Rochelle.

Chambre de Commerce de Saint-  
Quentin. Avis sur le projet de loi sur les  
patentes.

Bulletin statistique de la législation.  
Avril et mai.

La crise houillère dans le Nord de la  
France par M. Stidénard.

Bulletin consulaire français 1873. 3e  
fascicule.

Conseil supérieur des voies de com-  
munications. Procès-verbaux.

Bulletin de la société d'encourage-  
ment pour l'industrie nationale 1877.

Feuilleton du Journal de Roubaix  
du 24 JUIN 1878.

### LA CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

CXXIV

(SUITE)

— Il faut toujours craindre, mon en-  
fant. La crainte est le commencement  
de la sagesse. — Une heure à peine avant  
le coucher du soleil, j'ai vu passer deux  
cavaliers de mauvaise mine, dont le re-  
gard soupçonneux n'avait rien de rassu-  
rant. Ils semblaient fouiller chaque  
buisson, interroger chaque rocher; j'ai  
vu le moment où ils allaient tenter l'es-  
calade de ces hauteurs. — Mais ils se  
sont éloignés au galop de leurs che-  
vaux, comme s'ils eussent tout à coup  
retrouvé une autre piste. En vérité je  
n'aurais pas voulu les voir se lancer sur  
la vôtre. Mais ils sont partis, et ils ne  
reviendront pas: vous pouvez donc goû-  
ter en paix le bonheur d'être libres...  
au moins pour quelques heures...

L'ermite partagea avec les deux fugi-  
tives un repas dont la frugalité n'offen-  
sant en rien les règles sévères de l'absti-  
nence dont il avait fait son, mais qui  
avait du moins le mérite d'être cordia-  
lement offert, et qu'il sut égayer par les

plus aimables propos. Il n'ignorait point  
que notre pauvre nature humaine a be-  
soin d'être excitée, soutenue, moûtée  
en quelque sorte, au moment de ses  
épreuves; aussi s'efforça-t-il de faire  
brillier à leurs yeux les plus souriantes  
espérances. Il voulait les retrouver le  
lendemain fortes courageuses.

Et comme toutes deux s'oublièrent  
en l'écoutant, il leur donna lui-même le  
signal de la retraite, en les avertissant  
de se tenir prêtes à la première heure.

— Je le suis déjà! dit Rahel, en frap-  
pant joyeusement l'une contre l'autre  
ses deux petites mains, avec une vivaci-  
té d'enfant.

— C'est trop tôt! dit le vieillard; va  
dormir, ma fille, et que les anges te  
couvrent de leurs ailes. Prépare-toi par  
le repos aux fatigues de demain, car la  
journée sera longue.

CXXV  
Le lendemain, en effet, les trois voya-  
geurs se mirent en route, à l'heure où  
il est impossible de distinguer un fil  
blanc d'un fil noir, et avant que le so-  
leil n'eût enflammé de son disque rouge  
le bord de l'horizon.

L'ermite semblait parfaitement con-  
naître toute cette portion du pays, qu'il  
habitait, du reste, depuis longtemps  
déjà. Les deux femmes n'auraient pu  
trouver un meilleur guide.

Prenant des voies détournées, se glis-  
sant à travers les fourrés épineux de la  
plaine de Jéricho, longeant les oasis  
sans succomber à la tentation d'y en-  
trer, dans la crainte de faire quelque

rencontre fâcheuse, ils atteignirent sans  
encombre les rives du Jourdain, b'ât de  
leur voyage.

Le fleuve sacré, chanté par les prophé-  
tes, et illustré à jamais par les grandes  
scènes de l'Evangile, qui se déroulaient  
sur ses bords, présentait en ce moment  
une animation qu'il ne connaissait plus  
depuis bien longtemps. Des milliers de  
pèlerins, de tout âge, de tout sexe et de  
tout pays, déroulaient dans la plaine les  
longues files d'une interminable pro-  
cession, se dirigeant vers le site agreste  
et sauvage où s'accomplit la grande  
scène du baptême de Jésus, quand le  
Précurseur versa l'onde sacrée sur sa  
tête, que la colombe mystique descendit  
de cieus entr'ouverts, et qu'une voix  
d'en haut se fit entendre, jetant dans  
l'espace ces mots qui retentissent en-  
core à travers les siècles:

— Celui-ci est mon fils bien-aimé!  
A cet endroit de son cours, le Jour-  
dain roule ses ondes jaunâtres et limo-  
neuses dans un paysage austère, à  
l'ombre des symonores et des térébin-  
thes, auxquels la fraîcheur de l'eau don-  
ne une puissance de végétation que l'on  
ne rencontre guère dans cette por-  
tion de la Palestine que dévore une  
chaleur torride.

La foule des pèlerins allait croissant  
de minute en minute; aux premiers ven-  
us se joignaient sans cesse de nou-  
veaux arrivants, qui se hâtaient de cou-  
rir vers le fleuve, heureux d'y plonger  
leurs mains, de porter son onde bénie à  
leurs fronts, ou d'en remplir des flacons

et leurs gourdes.

Des moines de toutes les communions  
chrétiennes représentées à Jérusalem,  
essayaient de mettre un peu d'ordre  
dans cette foule, et n'y parvenaient  
point sans peine.

Les Arabes qui ne partagent point nos  
croyances, mais qui à un si haut de-  
gré le sentiment religieux, et parmi  
lesquels on ne rencontrerait par un seul  
libre-penseur; les Arabes qui regardent  
le Christ comme un grand prophète, et  
un intermédiaire de Dieu, trouvent tout  
naturel que les chrétiens visitent les  
grands sanctuaires de leur religion, et  
il leur arrive souvent de releasser de  
leur présence l'éclat des pèlerinages. Ils  
ne prient pas avec nous; mais ils nous  
regardent prier, et dans ces moments-là,  
ils sont presque tentés de nous croire  
les enfants du même père.

Ils étaient en grand nombre, descen-  
dus de leurs montagnes, ou sortis de  
leurs douars, et, fermement campés sur  
leurs chevaux superbes, ils formaient,  
à quelque distance des chrétiens, comme  
une bordure vivante, qui encadrait ma-  
gnifiquement ce tableau pittoresque.

Bientôt, sur la rive même du fleuve,  
en face de l'endroit que des traditions  
authentiques nous représentent comme  
ayant vu s'accomplir la scène auguste  
du baptême de Jésus, on éleva un autel  
portatif sur lequel les diacres placèrent  
la pierre sacrée reconstruit les reliques  
de martyrs, sans lesquelles un prêtre  
ne saurait célébrer les saints mystères.

— On le para d'une nappe blanche et de

chandelliers d'argent, et les vases sacrés  
furent tirés de leurs écrins.

Quant tout fut prêt, le patriarche de  
Jérusalem sortit d'une petite tente où  
il s'était retiré un moment, pour se re-  
cueillir et prier, et il apparut à tous les  
yeux, vêtu de ses habits somptueux,  
tout resplendissant de leurs étincelantes  
broderies d'or et d'argent; coiffé de  
cette mitre orientale, constellée de pier-  
ries, et toute rayonnante du feu des  
topazes, des écarboucles et des rubis;  
portant avec noblesse sa tête inspirée;  
l'aurole au front, le rayon dans les  
yeux, la grâce et la majesté sur les lèvres,  
et rendu plus imposant encore par  
la belle barbe, épaisse et longue, qui  
descendait sur sa poitrine par étages  
ondoyants et soyeux, comme jadis la  
barbe parfumée d'Aaron, chantée par  
les livres saints.

Quant on l'aperçut, un murmure flat-  
teur sortit de toutes les poitrines, et  
l'on crut voir en lui un de ces pontifes  
des anciens jours, qui, dans les occa-  
sions solennelles, se montraient au peu-  
ple, sur le seuil du tabernacle, tenant  
entre leurs mains saintes et verdâtres  
le livre de la loi, un moment retiré de  
l'arche d'alliance. Les Arabes eux-mêmes  
se sentirent frappés d'une involontaire  
admiration devant cette saisissante  
image de la grandeur et de la majesté  
arrivées au plus haut degré où il soit  
donné à l'homme de les réaliser sur cette  
terre.

Au milieu de cette nature sévère, mais  
avec le ciel, comme tente d'azur au

(A suivre.)